

n°96 EDITO

ATTENTION, CHANTIER DÉMOCRATIQUE ! CONTRE LES ILLUSIONS RACISTES ET SÉCURITAIRES



Par Myriam Djegham
Secrétaire fédérale du CIEP-MOC Bruxelles

Bruxelles a été touchée en plein cœur par des attentats terroristes. Elle n'est malheureusement pas la seule ville à l'avoir été. Des mesures politiques s'imposent pour arrêter l'horreur. Mais pour décider lesquelles, il faut analyser le terreau qui nourrit le terrorisme et veiller avec le plus grand soin à ne pas l'alimenter. Nous sommes conscient-e-s de l'impact désastreux des politiques impérialistes et interventionnistes tant militaires que commerciales au Proche Orient : les traiter de façon sérieuse demanderait évidemment plus d'un *Chou* ! En revanche, vu notre ancrage régional bruxellois, nous avons jugé pertinent de partir d'ici, notamment du vécu des populations musulmanes si souvent montrées du doigt comme responsables du chaos.

Partir d'ici... je saisis d'abord la formule au bond, pour vous proposer un saut en Tunisie. Non pas pour partager les photos de mon dernier passage là bas, ni pour rappeler que le pays a été victime de plusieurs attentats, mais parce que c'est de là que partent, proportionnellement, le plus de jeunes vers la Syrie. Plus de 6000 jeunes ont quitté la Tunisie pour rejoindre Daech pour une population quasi équivalente à la Belgique. Pourquoi une telle adhésion des jeunes Tunisiens ? Les causes sont, comme toujours, multifactorielles, mais la première raison évoquée est socio-économique. Le salaire minimum est en dessous de 150€, pour celles et ceux qui ont la « chance » d'avoir un emploi alors qu'un loyer moyen dans un quartier modeste s'élève à... 150€. Les jeunes précaires, fragilisés par l'échec scolaire, le chômage

et l'absence de perspectives d'avenir, sont les premières cibles de certaines mosquées qui profitent de leur fragilité pour les endoctriner. Le printemps tunisien n'a pas tenu ses promesses de construire les conditions matérielles et morales de la dignité d'un peuple, mettant à nu les dégâts de 50 ans de dictature, depuis l'absence de partage des richesses jusqu'à l'absence de culture de critique politique.

Ce très bref voyage suffit : là-bas comme ici, et ici comme là-bas, nous est rappelée l'importance d'écoles émancipatrices, d'une économie qui réponde aux besoins des populations, d'espaces démocratiques de construction collective d'une société plus juste et égalitaire qui rende à chacun-e sa dignité. Or ici même, des esprits bizarrement tournés ne manquent de dire, et même de faire croire, qu'un régime fort, avec l'armée dans les rues, l'état d'urgence et la limitation des libertés individuelles et collectives, serait des plus salutaires ! Mais bien sûr, toute comparaison entre le régime de Ben Ali et les mesures prises l'an dernier en Espagne avec la loi « baillon » ou en France comme en Belgique suite aux attentats, ne pourrait passer que pour fortuite ...

Plus que jamais, pour la justice sociale, pour une démocratie réelle, contre le racisme et les divisions de la classe ouvrière, soutenons le plan d'action syndical, un maillon essentiel pour asphyxier le terreau du terrorisme.



COMPRENDRE, POUR NE PAS DEVENIR FOUS

POLITIQUE

Une opinion d'Henri Goldman, rédacteur en chef de la revue "Politique" publiée dans la Libre Belgique le lendemain des attentats à Bruxelles



1. Xénophobie :

La xénophobie signifie « l'hostilité envers ce qui est étranger ». Il faut comprendre le terme « étranger » dans sa dimension anthropologique et non territoriale. Est « étranger » tout ce qui est différent de « moi », de mon groupe d'appartenance. Un homme peut manifester de l'hostilité envers les femmes ; une femme lesbienne envers une autre lesbienne ; un individu blanc de peau envers un autre noir de peau, etc. La xénophobie met en lumière le processus général de catégorisation des êtres humains : il y a « les mêmes que moi » (endogroupe) et « les autres » (exogroupes) envers qui « je » manifeste de l'hostilité. Les critères de désignation de cette altérité sont nombreux : sexe, couleur de peau, orientation sexuelle, ... Ainsi la xénophobie est un méta-processus reprenant notamment le sexisme, le racisme, l'homophobie, ..., ces derniers illustrant la xénophobie manifestée envers un exogroupe particulier.

Réagir à chaud. Mais ne pas rejoindre la cohorte des "spécialistes en terrorisme" qui savent tout-tout sur Molenbeek dont ils ignoraient l'existence l'avant-veille. Ne pas participer à la méprisable chasse aux nouveaux boucs émissaires qui n'avaient pas trouvé utile de placer un policier derrière chaque jeune Arabe un peu barbu...

Avant toute chose, comprendre. Comprendre, pour ne pas ajouter au mal par des réactions compulsives inappropriées. Comprendre, non pour excuser l'inexcusable, mais pour trouver, s'il y en a, les éléments de logique qui peuvent expliquer la barbarie et en démonter la mécanique. Car si celle-ci n'est qu'une pure folie, alors la voie sera libre pour la contre-folie de quelques Rambo qui n'attendent que ça. Comprendre, pour agir avec justesse et justice, si c'est possible.

Je cherche. Mai 2014 à Bruxelles, janvier 2015 à Paris. Les morts de "Charlie Hebdo", coupables d'avoir insulté le Prophète. Ceux de l'Hyper Casher et du Musée juif de Bruxelles, coupables d'être juifs. Culpabilité insupportable, mais au moins il y avait une explication. Novembre 2015 à Paris. Des morts coupables de quoi ? De vivre dans un Etat qui faisait la guerre au monde musulman, de la Libye à la Syrie ? Mais certains de ces morts étaient eux-mêmes musulmans et, pourquoi pas, s'opposaient à la politique étrangère de leur pays. Mars 2016 à Bruxelles. Coupable, la Belgique ? Elle est dans le ventre mou de l'Europe, ni en flèche ni à la traîne de rien du tout. Coupable, la population de cette ville, la plus multiculturelle de toutes les capitales européennes, c'est-à-dire, notamment, la plus arabe, la plus musulmane ?

La suite de ces attentats témoigne d'une fuite en avant qui pourrait, paradoxalement, ressouder notre population. Celle-ci est aujourd'hui la cible d'une barbarie qui ne fait plus aucune distinction. Désormais, il ne faudra plus mettre des policiers devant les seules institutions juives. N'importe quel lieu un peu fréquenté est une

cible potentielle. On pense à la gare de Bologne, en Italie, où, en 1980, un attentat fasciste fit 85 morts dans le seul but de hâter la mise en place d'un Etat policier. Est-ce aussi l'objectif des assassins aujourd'hui ? Je cherche...

Basculé dans le crime aveugle

Ressouder notre population. Recoudre le peuple miné par la méfiance réciproque. Et donc comprendre comment une infime fraction de nos classes populaires issues de l'immigration marocaine a basculé dans le crime aveugle, et pourquoi une fraction un peu plus large l'a probablement protégée face à la police sans l'approuver pour autant. A l'égard de cette population, la parole politique hésite entre les roulements de mécanique - "nettoyer Molenbeek" - qui alimentent la paranoïa ambiante et une démarche paternaliste où on cherche désespérément à adouber des leaders musulmans "modérés" chargés de jouer les pompiers. Des leaders qu'on ne trouvera pas, car la révolte des jeunes belgo-musulmans ne surgit pas de rien. A mes yeux, cette révolte est légitime.

Un choix devra être fait. Il faudra s'y engager à fond, avec courage et sans démagogie, sans ménager les candidats au crime, mais pas non plus les électeurs potentiels d'un futur Pegida qui haussent le ton. Ce choix est celui d'une société véritablement inclusive, qui travaille à réduire des inégalités sociales qui se creusent et qui combat activement les humiliations et les discriminations dont la population musulmane concentrée dans le "croissant pauvre" de la ville est l'objet.

Aujourd'hui, mon amie Nadia, qui porte le foulard, a croisé un passant qui s'est exclamé en la fixant : "Quelle honte !" en lui faisant un doigt d'honneur. Nadia est syndicaliste. Elle se bat pour tous les travailleurs, de toutes origines et religions. Elle est triste, mais solide, même si un tel mépris laisse des traces. D'autres le sont moins. Comment les convaincre qu'on est de leur côté ?

MOLENBEEK-POST-ATTENTATS : LA POLITIQUE SOUS-ESTIME LA PARTICIPATION CITOYENNE



par Johan Leman, (www.johanleman.be), anthropologue, président du Foyer asbl, centre social à Molenbeek (www.foyer.be)

Le 13 novembre 2015, Daesh se sert de 9 jihadistes-tueurs, dont 4 Molenbeekois (Brahim et Salah Abdeslam, Chakib Akrouh et Abdelhamid Abaaoud) pour les tueries de Paris. Le 22 mars 2016, 5 tueurs-Daesh, dont le Molenbeekois Mohamed Abrini, commettent les attentats à Bruxelles et Zaventem. Un autre Molenbeekois, Salah Abdeslam, tient la une des médias entre les deux dates.

Comment les politiques et les médias ont-ils réagi à cela ? Et les Molenbeekois ? La démocratie, qu'est-ce qu'elle a été ? Quelque chose qui demande qu'on participe à relever les défis ? Ou quelque chose qu'on subit ?

Faits politiques et médiatiques. Les Molenbeekois à la recherche d'une participation

Très tôt déjà, le matin du 14 novembre 2015, le ministre belge de l'Intérieur annonce, comme première réaction aux attentats de Paris, qu'il nettoiera Molenbeek. Il y fera nettoyer une maison après l'autre. Le ministre, pourtant déjà en fonction depuis le 11 octobre 2014, se demande pourquoi il y a si peu de collaboration à Molenbeek entre la Police (dont il est le responsable politique), la Sûreté de l'Etat (dont son collègue de la Justice est responsable) et les services sociaux. Les politiques et les médias sautent sur l'affaire. On ouvre le débat au sujet des 6 zones de police à Bruxelles.

Vu que des ministres et des médias français pointent Molenbeek du doigt, des hordes de journalistes descendent sur Molenbeek. Justine Fontaine, envoyée spéciale à Molenbeek pour TéléObs (23 janvier 2016) : « La commune bruxelloise de Molenbeek a vu des reporters du monde entier quadriller ses rues, sonner aux portes et multiplier les directs ».

Mais les Molenbeekois cherchent à ne pas être seulement des gens qui subissent. Le 18 novembre 2015, sur initiative d'un ensemble d'associations molenbeekaises, la place communale se remplit de gens qui veulent montrer leur participation au deuil des Parisiens. Comme présence politique, il y avait le collègue des bourgmestre et échevins, une secrétaire d'Etat régionale, il n'y avait aucun délégué du fédéral. Dans la même période, 60 femmes de Dar al Amal, une maison de femmes à Molenbeek, invitent le ministre de l'Intérieur pour lui demander ce qu'il attend d'elles. Au cabinet, personne ne répond. Une délégation de ces femmes porte alors des fleurs à l'ambassadrice de France qui les accueille gentiment.

Le 28 novembre 2015, les Molenbeekois apprennent que des fonctionnaires de l'administration fédérale vont venir, pour « aider » à contrôler les domiciles à Molenbeek, suite à une décision du ministre

de l'Intérieur. La bourgmestre répond qu'il ne faut quand même pas généraliser quand on parle de Molenbeek, et elle insiste sur ses prérogatives en la matière.

Le 27 décembre 2015, le même ministre annonce qu'un plan Canal, dont il parle déjà depuis trois semaines, est presque prêt. « On doit quand même savoir qui habite où... » — « On mettra fin à l'argent venant de la vente de drogue et d'armes ». Il annonce que le plan sera présenté en janvier, mais qu'aussi bien le fédéral, le régional et le communal sont désormais d'accord.

Un mois plus tard, le 1er février 2016, le ministre — toujours le même — précise néanmoins qu'il n'y aura pas de contrôles de maison à maison. En effet, la bourgmestre avait contesté cette mesure et le chef de police lui avait signalé que c'était tout simplement infaisable. Molenbeek compte 96.000 habitants et plusieurs milliers de nouveaux arrivants par année.

Le 5 février 2016, le plan Canal est présenté. Il y aura un screening hebdomadaire des jeunes radicalisés ou en voie de l'être ; on combattra à toute force la criminalité, la drogue et l'économie illégale ; on fera un screening des maisons de prière et des mosquées. Au total, 200 policiers seront ajoutés aux corps de police du Croissant pauvre à Bruxelles. Coût total : 15 millions d'euros.

Entretemps, les médias continuent à s'intéresser à Molenbeek, et ça s'enflamme de nouveau quand, le 16 mars 2016, à Forest, une fusillade se produit, suivie de perquisitions, et que le 18 mars, Salah Abdeslam est arrêté à Molenbeek.

Le 22 mars, les attaques ont lieu à Bruxelles et Zaventem.

Le 23 mars, à Molenbeek, place communale, l'associatif et les gestionnaires politiques locaux viennent honorer les victimes en respectant ensemble « une minute de silence ». L'associatif cherchait depuis quelque temps déjà à participer à l'endiguement des risques de radicalisation, la plupart du temps avec leurs propres moyens, en cherchant à droite et à gauche du support auprès d'instances privées.

Le 27 mars, néanmoins, les autorités bruxelloises n'autorisent pas un « rassemblement contre la haine » près de la Bourse, mais ce même jour, des hooligans et l'extrême-droite peuvent venir salir l'image de Bruxelles près de cette même Bourse. Par après, ces mêmes autorités auront au moins la décence d'interdire une autre manifestation, imminente, de la soi-disant « génération identitaire »



Le 8 avril, Osama Krayem (habitant à Laeken) et Mohamed Abrini (habitant à Molenbeek) sont arrêtés.

2. Racisme :

Le racisme illustre une forme spécifique de xénophobie. Racisme et xénophobie ne sont synonymes que lorsque l'on désigne l'« étranger » sur base territoriale. L'« étranger » sera alors celui qui provient de l'extérieur des frontières (aujourd'hui « nationales » ou « européennes » mais cela n'a pas toujours été le cas) du groupe auquel j'appartiens. La provenance extérieure de l'« autre » se marque par sa couleur de peau, son ascendance, son origine, mais aussi son mode de vie différent et/ou sa croyance en une religion « autre ». Le racisme renvoie au meso-processus comprenant différentes variantes en fonction des exogroupes ciblés : islamophobie, négrophobie, antisémitisme, antiziganisme, ... termes désignant chacun une population particulière considérée comme provenant de l'extérieur des frontières de l'endogroupe, et non-désirée sur le territoire de l'endogroupe.

Le 16 avril, le ministre de l'intérieur, parlant aux Pays-Bas, explique dans une séance de questions-réponses, que « le vrai problème » est qu'une partie de la communauté musulmane « dansait » le jour des attentats. Le premier ministre couvre ces propos par après. Quelques jours plus tard, le ministre de l'Intérieur atténue quelque peu les propos qu'il a tenus.

Le 17 avril, presque un mois après les attentats, la « marche contre la haine » qui aurait dû avoir lieu le 27 mars, a enfin lieu.

La démocratie : participer ou subir ?

Ne s'est-il rien passé d'autre à Molenbeek durant tous ces mois ? Oui, une cellule spécialisée de déradicalisation a été installée auprès de la police. Et les résultats du plan Canal ? Dans la semaine du 25 avril, j'ai vu se promener pour la première fois deux agents de police à pied dans la rue des Ateliers où le Foyer est situé. Ces policiers qui viennent renforcer le corps de police dans le Croissant pauvre viennent presque tous de l'extérieur de Bruxelles. Déjà avant, 26% seulement des policiers en service à Bruxelles habitaient la région. Normalement, on compte jusqu'à trois ou cinq ans avant que quelqu'un s'habitue vraiment à des quartiers comme Molenbeek. Combien d'années, ces nouveaux, qui en réalité viennent remplir le cadre existant, resteront-ils à Molenbeek ? On dit qu'on n'investira pas seulement dans le répressif, mais qu'on renforcera aussi l'enseignement et l'associatif. Au Foyer où je travaille, jusqu'ici, nous disposons de moins de moyens qu'avant. Quel sera le bilan fin 2016 ? Je suis curieux de le voir.

Alors, la démocratie, ce dernier semestre à Molenbeek, qu'est-ce que c'est ? Pour les Molenbeekois, en ce qui concerne le fédéral, il s'agit surtout de subir. A ce niveau de pouvoir, il n'y a que peu de compréhension du fait que l'enseignement et la vie associative ont été confrontés à une énorme explosion démographique entre 1995 et 2016 : 30.000 habitants en plus. Et il n'y a pas plus de compréhension du fait que la commune est très pauvre. Est-ce que quelqu'un du fédéral est venu parler, écouter, échanger des avis ? Ah oui, les Molenbeekois ont vu passer à toute vitesse le roi Philippe... et quelques jeunes sont même parvenus à se faire photographier avec lui ! Au reste, les appréciations sont surtout négatives : nettoyer, contrôler maison par maison, des danses dans les rues ... enfin, des propos qu'on situerait plutôt dans une période coloniale au sujet de soi-disant abrutis dans un trou noir. Voilà comment la gestion démocratique au niveau fédéral a été sentie en bas de l'échelle à Molenbeek.

Quant au niveau régional, il me semble qu'il a été très peu présent aux initiatives de participation émanant de l'associatif sur le plan local.

Reste alors le local. Oui, il me semble que là, il y a eu de sérieux efforts sur le plan de la politique locale pour serrer les rangs et pour mieux cadrer les propos venant d'autres niveaux institutionnels. Et c'est dans le prolongement de ce dernier constat qu'il y a peut-être un message positif à signaler, pour terminer. J'ai la forte impression que beaucoup de Molenbeekois ont commencé, plus qu'avant, à se serrer les coudes. Et que, plus qu'avant, une participation en bas de l'échelle sociale est en train de s'installer.

COMPRENDRE LE RACISME POUR LE COMBATTRE



Benjamine,
Nouvelle Voie Anticoloniale,
groupe anti-raciste des JOC Bruxelles

Le groupe Nouvelle voie anti-coloniale est un groupe anti-raciste non mixte au sein des JOC de Bruxelles. A partir du Voir-Juger-Agir, nous cherchons à construire une analyse de notre vécu collectif, c'est-à-dire celui du racisme.

Dans le cadre de ce numéro du Chou de Bruxelles, nous avons voulu partager quelques éléments de cette analyse en cours sur ce qu'est le racisme, comment nous le vivons et d'où il vient. Analyse qui doit nous aider à lutter ensemble pour un monde enfin débarrassé de toutes les dominations, capitaliste, patriarcale et raciste.

Les définitions courantes du dictionnaire réduisent le racisme à des préjugés raciaux individuels et aux actions intentionnelles qui en résultent. Les personnes qui commettent des actes intentionnellement « racistes » sont réputées mauvaises, et celles qui ne les commettent pas sont bonnes. Mais cette définition contribue peu à expliquer comment les hiérarchies raciales sont systématiquement reproduites.

Le racisme est un système multidimensionnel et hautement adaptatif — un système qui assure une répartition inégale des ressources entre les groupes raciaux. Parce que les dominants contrôlent toutes les institutions importantes et ce, au détriment des autres groupes. Le racisme qui nous préoccupe est le racisme institutionnel parce que, selon nous, même si des personnes appartenant au groupe dominant sont contre le racisme, elles bénéficient quand même de la répartition des ressources contrôlées par leur groupe.

C'est Stokely Carmichael, un membre éminent du Black Panther Party, qui est à l'origine du concept de racisme institutionnel. Le racisme institutionnel (ou encore racisme structurel ou racisme systémique) est une forme de racisme rencontré dans les institutions publiques, les entreprises ou les universités. Stokely le définit comme « l'incapacité collective d'une organisation à procurer un service approprié et professionnel à des individus en raison de leur couleur de peau, de leur culture ou de leur origine ethnique ».

Ce manquement peut se traduire par des attitudes et des comportements qui discriminent au travers de préjugés involontaires, d'ignorance, de manque d'égards et de stéréotypes racistes qui désavantagent les personnes appartenant à une minorité ethnique. En Belgique, elle s'applique principalement aux personnes d'origine extra-européenne. Le racisme institutionnel ne se confine pas aux forces de police mais se retrouve aussi dans d'autres institutions du pays. Il se vit dans la recherche d'un emploi, d'un logement, dans l'accès à certains établissements.

Or, la Belgique, et en particulier Bruxelles, est de plus en plus multiculturelle. A l'heure actuelle, La Belgique compte près de 430.000 belges d'origine marocaine dont la moitié vit à Bruxelles. La majorité des personnes d'origine marocaine sont nées en Belgique et 80 % d'entre elles possèdent la nationalité belge. Ce sont donc des personnes dont l'avenir se situe en Belgique. Pourtant, on continue à les désigner comme « belges d'origine étrangère ».

L'immigration des populations d'Afrique Noire est plutôt atypique. Contrairement aux autres grandes vagues d'immigrations (turque, marocaine, ...), l'immigration des communautés africaines en Belgique n'a pas été le résultat d'appels à de la main-d'oeuvre étrangère. Si, dans un premier temps, l'immigration africaine concernait essentiellement des étudiants venus dans le cadre d'accords entre la Belgique et le Congo ou le Zaïre, par la suite cette immigration s'est diversifiée non seulement par la variété d'origines mais également par la diversité des statuts et des causes de l'immigration (demandes d'asile, migration économique, ...).

Lorsqu'à l'indépendance, les Congolais sont venus en nombre se former en Belgique, rien ne laissait présager leur installation durable, ni pour eux-mêmes, ni pour les Belges. Les Rwandais et les Burundais sont arrivés plus tardivement et étaient moins nombreux. Ces trois groupes constituent la majorité des migrants issus de l'Afrique subsaharienne, une population dont la sédentarisation n'était ni prévue, ni désirée. Pour les individus faisant partie de cette minorité, toute génération confondue, le racisme est énoncé comme quotidien et durable, comme si l'intégration leur était refusée à jamais.

Pour ne rien arranger, la Belgique a une position marginale à l'échelle européenne par rapport à son passé colonial. Prenons pour exemple la Ville de Bruxelles qui a voulu rendre hommage au Roi Léopold II le 17 décembre dernier, omettant ainsi les 10 millions de victimes de son impérialisme. Avec nos partenaires de Change et Mémoires Coloniales, nous avons dénoncé ce projet et obtenu l'annulation de la cérémonie prévue.

Aujourd'hui, une réelle décolonisation de notre société s'impose. La Nouvelle Voie Anticoloniale entreprend la sensibilisation de la population au passé colonial belge, notamment au travers d'actions de « décolonisation » du patrimoine public. Le chemin est titanesque.

¹ Même si cela semble évident, il est utile de rappeler que nous ne manions pas un concept de race dans le sens biologique du terme mais dans le sens où le racisme a constitué des races sociales, des racisé-e-s dans la mesure où la société nous détermine comme membres d'un groupe soumis au racisme.

² Voir action de sensibilisation aux serres royales avec le Collectif Vérité Coloniale



LE CRI D'UNE MILITANTE DE LA JOC AU LENDEMAIN DES ATTENTATS DE PARIS .

Le sang a éclaboussé le pas de notre porte



Sihame,
La Nouvelle Voie Anti-coloniale,
groupe antiraciste des JOC Bruxelles

Le sang a éclaboussé le pas de notre porte et l'amnésie nous a frappé le visage. Partout on s'indigne, entre les va-t-en-guerre et ceux qui nous disent de rester unis, on ne comprend plus rien. On voit venir les récupérateurs politiques avec leurs gros sabots, «c'est une déclaration de guerre», «c'est notre modèle démocratique qui est menacé». Le discours se greffe sur le blabla incessant sur l'accueil des réfugiés, l'islam...

Mais ils semblent oublier, que ce soit la Belgique ou la France, que nous sommes parmi les plus grands vendeurs d'armes, que de l'Afghanistan à la Syrie en passant par la Libye, les armes occidentales se retrouvent dans tous les camps.

Que nos États sont des États coloniaux. Que nos entreprises exploitent la main d'œuvre à travers le monde au nom d'une croissance économique, terreau de la misère du monde. Que nos États et nos entreprises ne cracheraient pas sur un sou, quitte à bombardier ou soutenir des crimes de guerre. Le tout en notre nom et avec l'assentiment de notre silence.

Ils disent que Daesh ne se soucie pas de qui ils frappent tant qu'ils frappent.

Cette guerre n'a pas commencé le vendredi 13 novembre, ni même le 7 janvier. Elle a commencé il y a bien des années par les colonisations et par l'humiliation systématique de populations entières pour légitimer la supériorité des colons venus faire fortune sur des terres exotiques. Elle a commencé par la division puis la destruction d'un monde connu par les autochtones. Nos États ont imposé leur culture, leur histoire, leurs systèmes à des populations déjà organisées. Ils ont ainsi effacé petit à petit le monde qui les a précédé.

Et cette guerre continue dans de nouvelles formes de colonisation. Il suffit de voir toutes les entreprises de nos pays présentes dans des régions en guerre et/ou sous dictature. Sans honte ni remords, nos gouvernements soutiennent des dictatures et alimentent des conflits qui nourrissent nos entreprises et leurs actionnaires.

Et cette guerre se prolonge par l'exploitation des migrant-e-s. Des citoyens sont maintenus dans une

posture de seconde zone, fréquemment humilié-e-s, accusé-e-s de choses insensées (avoir dansé sur les morts, cacher et encourager le terrorisme, avoir une religion qui prêche la haine et la violence, etc), cantonné-e-s dans des ghettos, des emplois précaires, des écoles pourries,...

Cette guerre ne vient pas de commencer, elle n'a jamais cessé. Ce n'est pas l'humanité contre la barbarie. Nos États aussi ont du sang sur les mains. Daesh envoie des kamikazes, tirer sur des foules. Nos États envoient des drones et des avions, bombardent des écoles puis parlent de victimes collatérales. Selon nous, il n'y a pas de camps à choisir entre les deux.

On rit jaune quand on entend les appels un peu naïfs qui nous disent de rester unis, de ne pas se laisser diviser. Ne nous mentons pas, cette unité n'a jamais réellement existé à l'échelle de la société. On partage la douleur des familles des victimes. Et, par ailleurs, on craint l'humiliation qui vient, celle qui empire. Parce que cette guerre on la vit depuis qu'elle a commencé, pas depuis vendredi. Parce que nos amis sont Palestiniens, Afghans, Syriens, Iraquiens, Maliens, Congolais, Marocains,...

Notre peine sera double parce que nos fils et nos filles, nos frères et nos soeurs, nos ami-e-s, nos camarades viennent des quartiers, viennent de Molenbeek et subissent l'humiliation, les arrestations et la répression. Cette douleur, elle est comprise par les musulman-e-s parce que ce sont les principales victimes de ce terrorisme.

Mais comment rester unis, quand personne ne pleure les morts du colonialisme passé et présent, quand trop peu de gens soutiennent nos luttes décoloniales?

Cette unité, elle est à construire, pas à garder. Aujourd'hui, il est plus que temps de regarder ceux que nous, racisé-e-s, femmes, travailleur-se-s, avons oublié. Car c'est dans notre désintéressement de la politique menée qu'est née cette guerre. Rendons fiers les nôtres, morts et vivants, et ne nous laissons pas embarquer dans le jeu des puissants.

3. Islamophobie, antisémitisme, négrophobie, antiziganisme,...

Si la xénophobie illustre le méta-processus de catégorisation des êtres humains et d'hostilité envers l'« autre », le racisme renvoie au méso-processus prenant comme critère de différenciation l'origine territoriale des individus. Descendons encore d'un étage pour parler de l'islamophobie, l'antisémitisme, la négrophobie et l'antiziganisme. Ces derniers forment les micro-processus et ciblent chacun un groupe spécifique provenant de l'extérieur : les arabo-musulmans (ou considérés comme tels), les Juifs, les Africains, les Roms. Si la question de l'islamophobie a été longtemps débattue, notamment par crainte de ne plus pouvoir critiquer la religion, le terme s'est aujourd'hui imposé. Il dénonce les actes d'hostilité (discriminations et actes de haine) envers les individus arabo-musulmans ou considérés comme tels.

¹ Racisé : qui est sujet au racisme, qui appartient à un groupe socialement (par la société, l'histoire, la culture) déterminé comme étant une « race »

ÉTAT SÉCURITAIRE VERSUS SÉCURITÉ SOCIALE

Histoire de la sécurité, entre monopole d'État et émancipation collective



Par Pietro Tosi
animateur CIEP-MOC Bruxelles

La sécurité constitue aujourd'hui un enjeu politique, médiatique et sociétal formidable. Depuis la date tragique du 22 mars, la sécurité envahit l'espace public et constitue une préoccupation majeure pour les citoyen-ne-s.

Mais qu'est-ce que la sécurité ?

Le terme "sécurité" n'a pas toujours eu le sens sécuritaire que nous connaissons aujourd'hui.

Dans l'antiquité, la sécurité a été conçue tout d'abord comme une disposition de l'âme à atteindre la fermeté face aux vicissitudes du monde. Durant la modernité, le concept se transforme en une sécurité objective, un ordre matériel caractérisé par une absence de dangers. Cette sécurité était censée être garantie par l'État via différents outils (surveillance, raison d'État, état d'exception, etc)¹. On est passé d'une conception de la sécurité comme résultat d'une pratique spirituelle à une forme de technique gouvernementale qui met l'État au centre.

C'est surtout la deuxième vision qui est utilisée aujourd'hui. La sécurité va définir tout à la fois la compétence exclusive et la fonction de l'État. On peut distinguer trois facettes de la sécurité étatique qui correspondent à trois dimensions fonctionnelles de l'État : la sécurité juridique, la sécurité policière et la sécurité sociale.

Aujourd'hui, une opposition fondamentale existe entre deux manières différentes de concevoir le rôle de l'État en matière de sécurité. D'un côté, l'État sécuritaire émanant d'une gouvernance judiciaire et policière. De l'autre, l'organisation de la sécurité sociale, une compétence de l'État nécessaire à la sécurité collective de ces citoyen-ne-s. Soit maintien et sauvegarde de l'ordre public soit conservation des biens et des personnes.

État sécuritaire vs Sécurité Sociale

La sécurité policière est caractérisée par des réglementations et des systèmes de surveillance visant à la survie des institutions étatiques, suivant trois registres : la répression (l'État ayant le monopole de la violence), l'exception (mesures d'exception, état d'urgence, état d'exception, état de siège, etc.), mais aussi le renseignement (contrôle secret des individus suspectés de menacer l'ordre public)².

Ces pratiques de sécurité policière peuvent assez vite menacer les droits fondamentaux des individus (liberté de circulation, droit à la vie privée, droit d'expression, droit de grève, etc.).

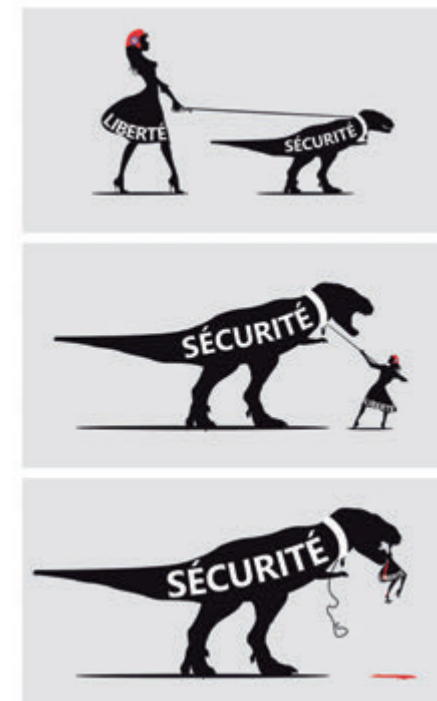
Elles définissent un mode de gouvernement sécuritaire qui fait passer le maintien de l'ordre avant le respect du droit des personnes. La sécurité se définit donc de manière négative, c'est à dire face à un danger, un risque³ ou un péril pour l'unité de l'État.

La sécurité sociale, au contraire, incarne un sens opposé à celui de la sécurité policière. En effet, pour se sentir en sécurité, il faut aussi pouvoir subvenir à ses besoins, avoir un travail correctement payé, un logement de qualité, un accès aux soins et à un enseignement de qualité, relevant des droits économiques, sociaux et culturels qui visent à assurer un niveau de vie digne et adéquat pour tous les citoyens. Cette forme de sécurité, qu'on a appelé sécurité sociale, n'a rien à voir avec une forme négative de sécurité basée sur la simple absence de violences et la seule défense de l'ordre établi.

La sécurité sociale se fonde sur une force collective constructive qui vise la mise en place d'une communauté de secours et d'entraide reconnue par la loi. C'est un mécanisme de solidarité collective qui vise l'égalité entre tous les membres de la société via des mécanismes de partage des richesses.

La sécurité sociale est une autre manière de concevoir la sécurité dans une société donnée. Il ne s'agit surtout pas de dire que la légitimité de l'État résiderait seulement dans le maintien de l'ordre public via la police et les tribunaux (à l'intérieur) et l'armée (à l'extérieur). Il s'agit au contraire d'affirmer que la seule sécurité possible est celle des droits sociaux et collectifs qui sont la base d'une société véritablement égalitaire.

L'État a donc le rôle de garantir et d'inscrire dans la réalité les droits politiques et sociaux de chacun.⁴



¹ F. Gros, *Le principe sécurité*, Ed. Gallimard, Paris, 2012.

² G. Agamben, *État d'exception*, Homo Sacer, Paris, Éditions du Seuil, 2003.

³ U. Beck, *La Société du risque : Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, 2001

⁴ B. Spinoza, *Traité Politique*, Presses Universitaires de France — PUF, 2013



4. Discriminations :

Une discrimination est une forme d'hostilité qui se manifeste par un traitement moins favorable d'un individu par rapport à d'autres dans une situation pourtant similaire. Cet acte a des effets directs sur la personne qui en est victime : par exemple, une femme refusée à l'entretien d'embauche pour son appartenance au genre féminin. Il n'y a aucune raison que le genre intervienne dans les critères de sélection. Elle subit donc un traitement défavorable par rapport à un homme, face à un même poste, une même situation. Les discriminations peuvent être directes ou indirectes. Les premières visent directement l'individu « autre », tandis que les secondes créent l'inégalité de traitement de manière moins visible. Elles reflètent un système social ou un règlement qui néglige la diversité des êtres humains et qui, sous couvert d'universalisme, défavorise un groupe (l'interdiction de couvrir en chef pour tous dans les écoles vise particulièrement les femmes musulmanes).

Anne-Claire Orban
Chargée d'études et d'animation
Pax Christi
Wallonie-Bruxelles

Aujourd'hui, au contraire, les politiques néolibérales détruisent la sécurité sociale alimentant un contexte d'insécurité générale. Puis l'État, pour se protéger de ses contradictions, s'enferme dans une bulle sécuritaire.

La privatisation des services publics, le démantèlement de la protection sociale, les restructurations et fermetures d'entreprises, mais également la dégradation des conditions de travail (pression salariale à la baisse, multiplication des contrats précaires, horaires de plus en plus flexibles...) démontrent clairement l'attaque du néolibéralisme contre les droits sociaux. En parallèle, le patronat exige la limitation du droit de grève, empêchant les travailleur-se-s de mettre en place un rapport de forces pour défendre leurs droits. Le principe de la sécurité « sécuritaire » va à l'encontre du principe de sécurité sociale.

Durant plusieurs décennies, l'institution étatique, via la répression policière, s'est acharnée contre les travailleur-se-s (dont les réunions furent interdites durant une large partie du 19^{ème} siècle). Conquis de haute lutte, malgré la répression de l'État, le droit de grève a donné des moyens de pression collectifs aux travailleur-se-s pour construire la protection sociale⁵.

Fruit de cette lutte, la protection sociale a été un processus de démocratisation de l'économie qui

a contribué à façonner une société plus sûre, en accordant des droits sociaux aux travailleur-se-s et en mettant en place des filets de protection permettant théoriquement à tou-te-s (y compris les plus pauvres) d'avoir accès à des soins de santé et à un revenu minimum.

La sécurité est un thème plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Selon qu'on optera pour une définition (l'État sécuritaire) ou l'autre (le droit d'avoir les moyens de vivre dignement dans une société pacifique), les perspectives sont très différentes.

Les deux visions peuvent entrer en conflit, lorsque des politiques sécuritaires servent à remettre en cause des acquis sociaux. C'est ce qui s'est produit en Grèce et en Espagne (notamment), où les manifestations massives contre l'austérité ont donné lieu à des actions très musclées des forces de l'ordre. C'est ce qui se produit en Belgique, quand le gouvernement investit 15 milliards dans la défense alors qu'il rabote les budgets de la sécurité sociale. Dans les faits, la démocratie des droits sociaux et la défense de l'État via les outils sécuritaires sont en contradiction.

Si pour la sécurité sociale, la liberté matérielle, sociale et politique de ses membres est la première des sécurités, pour le gouvernement sécuritaire, la première des libertés, c'est la sécurité de l'État.

⁵ B. Poncelet, *La gouvernance sécuritaire: un danger pour la démocratie ?*, CEPAG, 2013.



A la plus souriante des militantes, Geneviève Petit, qui nous a quittés le 16 avril dernier.

Merci pour les nombreuses luttes que tu as menées au croisement de toutes les injustices, tous les liens que tu as construits et les réseaux que tu as alimentés, les bonnes idées et l'esprit constructif que tu as amenés,

Tu as toujours agi avec une grande cohérence entre tes convictions et tes actes tant militants que quotidiens, toujours à l'écoute des autres,

Tu t'es engagée dans chacune de nos organisations avec force, persévérance, enthousiasme et bonne humeur,

En souvenir de toi, nous poursuivrons la lutte contre toutes les formes d'inégalités et nous tenterons de donner corps, comme toi, chaque jour, au concept de solidarité,

Merci et au revoir Geneviève

LEUR SÉCURITÉ N'A RIEN DE SOCIAL

Dans la nébuleuse des institutions européennes gravitent de nombreux astéroïdes plus ou moins connus censés «fournir des analyses et des recommandations utiles» aux dirigeants européens dans leurs domaines de compétence. Ainsi en est-il de l'Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne (ISS), dont vous n'avez probablement jamais entendu parler. Cette agence autonome de l'Union européenne est basée à Paris. Elle est censée soutenir l'élaboration de la Politique Étrangère de Sécurité Commune (PESC) dont les grands objectifs (nous disent les brochures européennes) sont « la défense de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme et des libertés, du respect de la dignité humaine et des principes d'égalité et de solidarité »¹. Cette politique relève de l'autorité du Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité qui «incarne la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union» sur la scène mondiale. Dans la Commission précédente présidée par José Manuel Barroso, la fonction était exercée par Catherine Ashton. Dans la Commission actuelle présidée par Jean-Claude Juncker, cette responsabilité échoit à Federica Mogherini.

En 2009, quand l'Europe est encore secouée par la crise bancaire (dont elle ne s'est pas encore relevée), cette officine publie en anglais une brochure de 200 pages dont la version française paraît l'année suivante. Elle s'intitule « *Quelle défense européenne en 2020 ?* »² et est préfacée (et cautionnée) par la Haute représentante de l'époque, Catherine Ashton.

La brochure a pour ambition, écrit son préfacier, « d'examiner quelle ambition l'Europe pourrait avoir en matière de sécurité et de défense dans les dix années à venir », c'est-à-dire, aujourd'hui. « L'Union, écrit-il, doit dégager une communauté de vues très claire concernant le système international actuel et les défis qu'il implique en matière de sécurité ».

Une des contributions du document éclaire d'une lumière très crue (et très réaliste, quoique schématique) l'analyse de classe de la société mondiale telle que se la représentent les cénacles européens³.

La subdivision « dimension sociale » de cet article éclaire la cohérence d'un chapelet d'événements récents allant des décisions de l'Union européenne en matière d'asile à la présence (inutile et inefficace) de l'armée dans les rues de Belgique en passant par les 10 milliards d'investissements en équipements militaires décidés par le Gouvernement Michel-De Wever, sans oublier les petites tapes sympathiques d'un Commissaire de police sur l'épaule d'un hooligan place de la Bourse ou l'arrestation musclée du Président de la Ligue des Droits de l'Homme au même endroit⁴.

¹ Comment fonctionne l'Union européenne? Commission européenne. Juin 2013

² Union européenne, Institut d'Etudes de Sécurité. *Quelle défense européenne en 2020?* Sous la direction de Alvaro de Vasconcelos. Paris 2010

³ RIES, Tomas. *La mondialisation de l'environnement de sécurité et l'Union*. op.cit.

⁴ Voir LDH : « Son président arrêté, la Ligue des Droits de l'Homme est très inquiète pour les libertés publiques ». Communiqué de presse du 2 avril 2016.

Par Jacques Debatty, vice-président du MOC Bruxelles



Voici comment Tomas Ries analyse l'environnement de sécurité dans sa dimension sociale:

« Les grandes fractures politiques qui créent les confrontations violentes majeures évoluent actuellement, passant de la compétition horizontale entre égaux d'hier à laquelle se livraient les Etats d'élite (sic) à des tensions verticales entre les différentes couches socio-économiques mondiales. La technologie réduit le monde à un village planétaire, mais un village au bord de la révolution. Si nous nous trouvons en présence d'une communauté d'élite de plus en plus soudée (re-sic), nous devons également faire face à des tensions explosives croissantes provenant des couches inférieures les plus pauvres (re-re-sic). »

La lutte des classes nourrit donc les analyses des experts de l'Union européenne! Cette « communauté d'élite de plus en plus soudée » est l'illustration la plus limpide de la théorie du « 0,1% » dont l'analyse des intérêts est ensuite méthodiquement développée.

« ...on pourrait diviser la carte politique mondiale actuelle en une société de classes hiérarchisée, se décomposant en six catégories »

Suit un tableau représentant ces six catégories :

Tout en haut, les sociétés transnationales, illustrées par le classement Fortune Global 1000 représentant 0,1% de la population mondiale.

Tout en bas : Les Etats modernes en difficulté (la majeure partie du monde arabe - 10%)
Les Etats modernes hostiles (Corée du Nord, Birmanie, Russie? - 5%)
Les Sociétés prémodernes (Pays les moins avancés, où vivent un milliard d'être humains avec moins d'un dollar par jour - 65%)

Entre les deux : nous, Communauté postmoderne et Sociétés en transition rapide, 19,9%.





Vient ensuite l'énumération des défis qui se présentent « pour l'UE, qui fait partie de la communauté postmoderne dominante » : « Avec les sociétés transnationales, nous devons trouver une relation symbiotique : Celles-ci exercent un pouvoir économique et technologique toujours croissant, dont découlent d'autres formes de pouvoir. Elles ont cependant besoin de l'État et l'État a besoin d'elles. » C'est clair!

Je vous laisse le plaisir de la lecture de l'original pour mettre en exergue certaines **conclusions** :

« D'ici 2020, nos défis de sécurité seront plus variés et plus sérieux. Ils exigeront des instruments militaires capables d'effectuer les six tâches critiques énumérées ci-après par ordre d'importance :

- **Sécurité des flux**: il s'agit de garantir que les voies maritimes de communication restent ouvertes (notamment pour l'acheminement des ressources énergétiques) ou d'effectuer des interventions hautement techniques.

- **Protection écologique**: « ... intensifier nos efforts pour protéger l'environnement en Europe, mais plus encore au niveau planétaire » (mais il ne s'agit pas de mettre au pas les sociétés occidentales d'extraction minière ou d'agrobusiness).

- **Opérations d'endigement** (je cite) : protéger les riches du monde contre les tensions et les problèmes des pauvres. Puisque la proportion de la population mondiale vivant dans la misère et la frustration continuera d'être très élevée, les tensions entre ce monde et le monde des riches continueront de s'accroître, avec les conséquences que cela suppose. Comme il est peu probable que nous ayons supprimé les causes du problème d'ici 2020, en remédiant aux dysfonctionnements dont souffrent les sociétés, nous devons renforcer nos barrières. (...)

- **Ingénierie sociale**: il s'agit des interventions destinées à la mise en place d'un appareil d'État (comme en Somalie, en Irak, en Syrie ou au Liban), mais, constate l'auteur avec dépit : « ni les Objectifs du millénaire pour le développement définis par les Nations Unies, ni nos efforts en vue de mettre en place des appareils d'État n'aboutissent, alors même que notre volonté s'émousse et que nos moyens deviennent insuffisants... »

- **Politique de coercition**: « il existera encore quelques régimes hostiles en 2020, le plus gros point d'interrogation étant le Kremlin... »

- **Soutien à la société** : les interventions en cas de catastrophes majeures (accident nucléaire?)

Ne désespérez pas! L'auteur a tout de même prévu une place pour la société civile et les ONG (mais bien loin derrière la « communauté des sociétés transnationales ») :

« Cette vaste gamme de missions et de capacités reflète la diversité des défis qui se présenteront sur le plan de la sécurité en 2020. Il faudra non seulement adopter une orientation, une organisation et des capacités nouvelles, mais il sera en outre de plus en plus nécessaire d'interagir avec un éventail de plus en plus varié d'acteurs non militaires, au nombre desquels figurent tout d'abord d'autres agences gouvernementales, puis la communauté des sociétés transnationales et enfin les ONG et la société civile. »

Voilà pourquoi l'Union Européenne (et les USA) insistent lourdement pour que les achats d'équipement militaire échappent à la rigueur des politiques d'austérité, et pourquoi l'armée fait désormais partie intégrante de notre paysage urbain, en synergie avec la police. On ne s'intéresse jamais assez à ce que fait et pense l'UE dans sa relation symbiotique avec les 0,1% des sociétés transnationales!

LE SILENCE DES « VICTIMES COLLATÉRALES »

Pour les JOC, c'est important de donner la parole à celles et ceux qui vivent les conséquences du racisme tous les jours, à ceux et celles qui essaient de combattre les discriminations et les violences sur le terrain, et qu'on entend trop peu. Nous avons rencontré Farida et Mahdiya, les initiatrices de la Cellule d'Observation et

d'Ecoute Citoyenne (COEC) mise sur pied suite aux attentats et aux abus qu'elles constataient. La cellule est composée de Farida, personnalité connue et de confiance dans les quartiers en question¹, Fadwa, médiatrice interculturelle, Hanane, psychologue, et Mahdiya, assistante sociale.



Par Thomas Englert,
JOC Bruxelles

L'objectif consiste à retrouver, par un travail de terrain, les victimes de « violences policières ou les témoins de faits graves allant à l'encontre de la dignité humaine qui n'osent pas se prononcer ouvertement par peur de représailles et ce, suite à des menaces faites par la police » en particulier suite aux perquisitions et arrestations après les attentats de novembre et mars. La cellule souhaite d'une part offrir à ces personnes un soutien moral, un accompagnement psychologique et une orientation juridique si nécessaire et d'autre part constituer, à travers le recueil de témoignages sur les méthodes policières, un dossier qui pourrait permettre aux associations et institutions de se saisir des cas d'abus graves.

Par le travail militant et bénévole, il s'agit de créer un encadrement professionnel qui puisse tenter de briser le silence qui entoure le traumatisme lié aux perquisitions, arrestations,... pour les personnes et leurs familles. L'anonymat est garanti. Trop souvent, la police menace les personnes en leur disant : « si tu parles, tu perdras tout ». Avec pour conséquence que la plupart des personnes que la cellule a rencontré refuse jusqu'à la simple prise de note, de peur qu'un fait, une date, un lieu ne permette de les identifier. A ce stade, seuls deux jeunes hommes ont accepté que leur histoire soit enregistrée.

Pour la cellule, les structures existantes ne permettent pas d'approcher ces personnes, tétanisées par la peur, méfiantes et pas forcément capables d'accéder à des outils comme Obspol.be² par exemple. La personnalité rassurante de Farida est cruciale dans ce cadre. Il existe aussi une page Facebook et un numéro d'appel pas encore très utilisés, les deux militantes espèrent que les premiers témoignages et le bouche à oreille feront la différence.

Ce que les deux femmes ont constaté dans leurs multiples rencontres, c'est l'extrême violence des interventions policières qui visent ceux qui ont un passé un peu trouble mais sans lien concret avec des « réseaux ». Les jeunes hommes qui sont visés ont fait des erreurs de jeunesse mais sont depuis mariés, avec un travail... Leurs déboires passés sont utilisés par la police pour les condamner d'avance, « ce n'est même plus de la suspicion ».

Les arrestations et perquisitions, souvent sans présenter de mandats, ne se font pas sur des éléments concrets. Les autorités semblent agir sans se préoccuper des traumatismes qu'ils peuvent créer pour des familles entières, simples « dommages collatéraux ». A l'image de ce quartier où, sur 16 perquisitions, 14 personnes sont relâchées dès le lendemain.

Ce qui est décrit ce sont des policiers en surnombre, armés de fusils automatiques qui défoncent des portes et retournent la maison. Pourtant les arrêtés (relâchés/relaxés depuis) l'affirment : « s'ils nous avaient convoqués, on aurait été ». Les personnes ressentent une volonté de terroriser dans le chef de la police. On les contraint par exemple de se taire, dans une atmosphère lourde et menaçante.

Les témoins décrivent aussi des policiers aux abois, stressés et suant à grosses gouttes en pointant leurs fusils d'assaut sur les gens. Ils disent avoir pensé que les policiers pouvaient les abattre à tout moment. D'autres éléments montrent l'extrême tension des policiers, comme le fait qu'ils crient des ordres contradictoires : prend ceci, ouvre la porte, les mains en l'air,... Ou, à l'inverse, l'absence totale d'instructions ou de sommations puis, ceux qui n'ont pas le réflexe de mettre les mains sur la tête se font tabasser.

Après la perquisition, les personnes sont emmenées au commissariat, rue royale (le nouveau quartier général de la police fédérale) où une « section spéciale » s'occupe d'eux. Les jeunes racontent la présence de policiers belges et français, mais aussi de policiers marocains en civil.

Les arrêtés sont privés d'eau et de nourriture de façon systématique (tous les témoignages l'affirment). Une pratique que nous avons par ailleurs déjà constatée lors de l'arrestation de militant.e.s, pendant des périodes allant de 12 à 24 heures. Les témoignages parlent des violences physiques mais aussi psychologiques (humiliation permanente, mise à nu,...) pendant les interrogatoires et la détention.

Les policiers tenteraient aussi de pousser les juges d'instruction à l'inculpation. Une personne décrit être tombée sur un juge particulièrement intègre qui a sommé les policiers de faire leur travail correctement en réclamant des compléments d'enquête face à un 'suspect' qui ne correspondait pas à la photo des caméras de surveillance. Les policiers ont passé leur frustration d'être rappelés à l'ordre sur le jeune homme en le tabassant. Il s'avèrera rapidement que le juge avait vu juste.

Un dernier élément sur lequel elles insistent : les médias. Des médias qui sont l'autre face de la violence et de la peur. Agressifs et intrusifs, poursuivant les familles pour obtenir une interview en les menaçant parfois : « si vous ne nous donnez pas d'interview, on donne votre adresse à toute la presse ». Des journalistes qui ont publié des noms et des photos, des portraits basés sur rien, mouillant des familles avec toutes les conséquences qui s'en suivent : pertes d'emplois, ostracisés, ...

Ces actes ont des conséquences immédiates, mais aussi à long terme. « Les gens ne parlent pas, ça les maintient dans un état émotionnel de détresse profond. » « Ceux et celles qui ont vécu ça n'ont plus d'espoir, plus rien à perdre ». « Parler, rien que ça, les libère déjà un peu. On le voit avec ceux qui ont accepté de témoigner ». Les deux femmes expliquent qu'étant originaires du quartier, elles se veulent le lien entre ces jeunes et les institutions.

Malgré l'absence de moyens, elles veulent briser le silence pour enrayer la peur, « parce qu'il n'y a que nous, alors on fait avec ce qu'on a ». Pour les individus et leur santé mentale mais aussi pour laisser une trace de ce qui est en train de se passer. Les deux femmes espèrent que les premiers témoignages feront tâche d'huile, que d'autres parleront, rapporteront cette réalité invisible de la violence d'État, une réalité qu'elles connectent avec le quotidien des brutalités policières. Des violences normalisées pour les jeunes comme lorsqu'on s'indigne face à l'histoire de ce jeune ado transporté dans le coffre d'une voiture de la brigade canine, avec les chiens, et qu'on nous répond : « c'est normal, on sait bien ». Farida et Mahdiya craignent que l'augmentation de la violence, de l'arbitraire et du racisme ne se normalisent en même temps que l'impunité et la militarisation de la société.

Derrière ces quelques cas extrêmes, ce sont des milliers de petits abus, de baffes et de tabassages que l'on ne voit pas. Des centaines de jeunes qui grandissent sans jamais porter plainte parce que « ça ne sert à rien » ; des jeunes à qui les policiers et les médias rappellent tous les jours qu'ils seront toujours des étrangers, des citoyens de seconde zone, condamnés à subir. Une réalité que la COEC combat avec détermination.

¹ Suite à l'arrestation et l'enfermement de son frère Ali Aarass: faussement accusé de terrorisme et enfermé et torturé au Maroc depuis 7 ans. Voir Freeali.eu

² Site "Observatoire des violences policières" créé par la Ligue des Droits de l'Homme

Agenda Chou de Bruxelles

Mardi 14 juin 2016 à 18h

Séance d'information sur « **Les droits dans le secteur de titres services** », en espagnol, organisée par la Centrale Alimentation et Services et les Femmes CSC Bruxelles,

Où : Rue des Chartreux, 70 -1000 Bruxelles
Infos : Ana Rodriguez : u05arm@acv-csc.be
Emiline Doyen : e.doyen@acv-csc.be

Mardi 14 juin à 19h30

Rencontre débat sur **l'Autogestion** avec des travailleurs turcs et grec ayant repris en main leur entreprise,
Organisée par le CADTM, Initiative de Solidarité avec la Grèce qui résiste, Bruxelles Laïque, le CIEP-MOC Bruxelles...

Où : Avenue de Stalingrad 18 - 20, 1000 Bruxelles
Infos : pietro.tosi@mocbxl.be ou 0489 10 80 07

Mercredi 15 juin 2016 de 18h à 21h30

Séance d'information sur « **La Loi Peeters dite des 45h !** » et autres mesures du gouvernement qui accentue la flexibilité,
Organisé par la CSC BHV

Où : rue Pléтинckx, 19, 1000 Bruxelles
Infos et inscriptions auprès de mia.swenen@acv-csc.be

Jeudi 23 juin de 14h à 16h

Interpellation des partis politiques sur les enjeux et les conséquences pour le secteur associatif de **la réforme du dispositif ACS** en préparation
Organisé par la Plate forme ACS dont le CIEP-MOC Bruxelles est membre aux côtés de plus d'une vingtaine d'associations bruxelloises

Où : Parlement bruxellois
Infos et inscriptions : myriam.djegham@mocbxl.be ou 0488/28 35 59

Vendredi 24 juin 2016

Journée d'action syndicale,

Soutien aux militant-e-s en action dans leur entreprise organisé avec la CSC BHV

Inscrivez vous auprès de myriam.djegham@mocbxl.be si vous souhaitez y participer.

Lundi 11 juillet 2016 à 10h

Séance d'information « **Ma ville, j'en prends soin** » et organisation d'une activité de nettoyage dans un quartier et le tri des déchets. Ouverte à tous.

Organisée par Enéo, Mouvement social des aînés

Où : Bd ansbach, 111 - 1000 Bruxelles
Infos : eneo.bruxelles@mc.be - 02 501 58 17 (entre 9h et 12h)

Samedi 17 septembre 2016 de 17h à 20h

Festiv'Africa ! Village associatif, artisanat, musique, danse africaine, ateliers cuisine, défilé de mode, activités pour les enfants, bar et restauration,...

Organisée par MC Saint-Michel et Vitrine Africaine asbl

Où : Curo Hall - Rue Ropsy Chaudron, 7 - 1070 Bruxelles
Infos : www.mc.be/festivafrica - www.facebook.com/festivafrica.be
cooperation.bxl@mc.be - 02 501 51 96

Lundis 19 et 26 septembre 2016 à 14h30

Séance d'information « **Une vie après le travail** » pour présenter un séminaire interactif de préparation à la retraite.
Organisée par Enéo, Mouvement social des aînés

Où : Bd ansbach, 111 - 1000 Bruxelles
Infos : eneo.bruxelles@mc.be - 02 501 58 17 (entre 9h et 12h)

Mardi 20 septembre dès 17h



Jeudi 29 septembre 2016

Manifestation Nationale contre l'austérité en front commun

Nouveau groupe ISCO

Si vous avez envie d'acquérir un regard critique et constructif sur le monde, mieux le comprendre en décodant les enjeux économiques, politiques, sociaux et culturels (proches et globaux), maîtriser ces savoirs utiles à l'action, l'ISCO vous propose une formation à l'action collective, politique et sociale.

Des séances d'information se tiendront au CIEP Bruxelles, rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bxl.

Les lundis 20 juin et 19 septembre de 17h à 19h

Les jeudis 30 juin et 8 septembre de 12h à 14h.

Formation d'un jour semaine, étalée sur 4 ans, avec un BES à la clé,
Infos : jose.angeli@mocbxl.be - 02 557 88 41 - 0477 68 87 40

CEFAID Centre de formation qualifiante

Formation Agent en Tourisme - Initiation
Bureautique - Administrateur de Réseaux
informatiques - Web-Designer

Lieu: Avenue du Parc 89, à 1060 Saint Gilles

Infos : secretariat@cefaid.be

02/537 04 87 Inscriptions
de 9h à 13h et de 14h à 17h
jusqu'en septembre

Pour s'abonner
au Chou de Bruxelles,
versez

10 euros sur le compte
799-5501554-07

avec la mention
« abonnement au Chou ».

Éditrice responsable:

Myriam Djegham
rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles

Impression : CF2m ASBL

avenue du Parc, 87-89

1060 Bruxelles

tél : 02/538 01 92

fax : 02/534 38 89

Design : Pixel & CO



Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles Capitale

culture.be